



n°10

Avril 2013

- Editorial
- Assemblée générale d'octobre 2012
- Inauguration de la réfection des murs
- Le dernier Conseil d'Administration
- Invitation à la Fête des anciens 2013
- Les comptes de l'Amicale
- Le nouveau site de l'Amicale
- La parole à la commune de Combrée
- La parole à Zide
- Le nouveau site Classes de Citoyenneté
- Nouvelles de quelques anciens

Crise du souvenir ? Cotiser ou disparaître, il faut choisir !

Alerte rouge !

Aurions-nous oublié ce que nous devons à Combrée ? Serions-nous tellement pris dans le marasme ambiant que nous ne pourrions plus réagir ?

J'aurais aimé utiliser ces lignes, pour annoncer toutes les initiatives qui germent et fleurissent en ces premiers jours de printemps dans notre Amicale. Vous allez bien sûr les découvrir dans cette Lettre de Liaison et sur notre tout nouveau site Internet. L'**urgence** me commande cependant de vous alerter qu'un clignotant vient de passer au rouge ! Le nombre de cotisants pour 2012 a atteint tout juste le chiffre de 200, alors que nous sommes 450 à recevoir régulièrement cette Lettre par la poste, sans compter les 600 courriels envoyés!

Éditorial

Patrick Tesson
Président



S'appuyer sur la loi 1901 pour exprimer un attachement quelconque à une idée, une histoire, une aventure commune, nécessite le choix d'**ADHÉRER** et implique donc de **COTISER**. Ce simple mot contient à lui seul tous les autres : *approuver, consentir, ratifier, souscrire, soutenir, affilier, collaborer, coopérer, rallier*.

En ces temps de crises financière, économique et sociale, n'ajoutons pas celle du souvenir ! L'adhésion est la première marque de notre identité spécifique d'anciens et amis de Combrée ! **Resserrons nos liens pour poursuivre fièrement notre action chrétienne et citoyenne.**

Fête des Anciens
Assemblée Générale
Le Samedi 8 Juin
à Combrée

Compte rendu de l'assemblée générale du 27 octobre 2012

Vingt présents dans cette assemblée.

.....mais 61 procurations sur 201 membres à jour de cotisation, bien que l'invitation ait été envoyée à 500 anciens. Cette baisse ne décourage pas.

Les travaux et la souscription.

Le Président rappelle qu'il avait donné son accord à Monsieur Forestier, Directeur de Zide, pour que les fonds de la première souscription soient utilisés pour la façade du bâtiment F, de manière à montrer notre attachement à ce patrimoine. La remise d'un chèque la veille (Cf. page 3) de 43 817,71 € par la Fondation du Patrimoine à Zide vient soulager la facture des 700 000 € TTC pour l'ensemble réalisé (Bâtiments F et Vigneron). Le Président précise que l'éventuel lancement d'une deuxième souscription est conditionné à la définition claire de son utilisation et de ses objectifs. Ce pourrait être la chapelle et/ou une autre aile.

Mais pour en faire quoi ?



La vocation de l'Amicale – au-delà des fêtes des anciens – est de soutenir les missions de formation et d'éducation des occupants des lieux. Sur les 15 000 m², un tiers au mieux est occupé par l'EPIDE. Un autre tiers sera probablement mutualisé sous l'égide de la commune de Combrée. Reste donc une grande interrogation pour toute la partie centrale qui dans le "schéma des vocations" de Zide, reste un pôle de formation de culture et d'insertion. Cf. pages 9 à 12.

Le Président lance donc le débat. L'Amicale, force de proposition, travaille depuis deux ans avec une petite équipe d'anciens et amis, pour faire émerger l'idée des « Classes de Citoyenneté ». Elles occuperaient environ 2 200 m² pour accueillir et former à la citoyenneté 2 500 jeunes volontaires en Service Civique par an. Nos trois invités ont apporté des informations fort appréciées : Pierre-Yves Marion de Procé, Directeur de l'EPIDE, Laurent Forestier, Directeur de Zide, et Jean-Louis Roux, Maire de Combrée.



Un Club Entreprises Mécènes pour Combrée, "abrité" par la Fondation du Patrimoine pourrait être créé à l'initiative de l'Amicale. Ce club permettrait de lancer une seconde souscription pour la suite de la rénovation. Les membres présents constatent que la seule proposition avancée actuellement est le projet des Classes de Citoyenneté porté par l'Amicale au plus haut niveau de l'Etat. Si cette idée devait être abandonnée, une souscription sur le seul intérêt patrimonial du site de Combrée serait vouée à l'échec. Nous sommes condamnés à aller de l'avant ou à disparaître.

Mobilisation pour un rendez-vous Jeunes Combréens le 13 juin 2015

Dix ans après la fermeture et cinq ans après le Bicentenaire, le Président confie l'organisation de cette manifestation à la génération des années 2000. Un comité de pilotage devra se mettre en place, incluant aussi des volontaires des années 80 et 90. La dynamique de la fête restera sous le contrôle de ces plus jeunes générations. Libre à eux d'en définir toutes les modalités. L'Amicale débloquera une aide financière pour la réussite de cette initiative. Cette proposition fait l'unanimité.

Dans le même esprit, le Président propose, sur une idée avancée par Jean-Louis



Boulangé (c.1964), **une bourse pouvant aller jusqu'à 1000 euros**. Après un débat, l'assemblée approuve la proposition avec deux conditions : il faudra rassembler au minimum une dizaine d'anciens et les faire adhérer à l'Amicale. Le Conseil d'Administration se réserve de préciser les modalités au fur et à mesure des demandes reçues.



Un local à Combrée pour l'Amicale. Cette proposition est accueillie avec sympathie par Monsieur Forestier de Zide. Mais elle doit être aussi acceptée par le locataire, à savoir l'EPIDE. Une telle demande prendra tout son sens quand les propositions

précédentes auront pris corps. Donc patience !

Le site internet de l'Amicale

Jean-François Ploteau (cours 1984) qui a fait un merveilleux travail depuis onze ans veut passer la main. Le Président lance donc un nouvel appel urgent pour trouver un volontaire compétent et disponible qui reprendrait la main en tant que « webmaster ».

Le rapport financier présenté par Didier Viel (cours 1965) notre trésorier est des plus rassurants. Nous avons à ce jour 54 346 € sur divers comptes. Nous gardons à l'esprit que la plus grande partie des fonds est réservée à l'installation d'un espace dédié à la mémoire Combréenne ; que 6 000 € restent bloqués pour la sépulture du chanoine Pateau ; on pourra débloquer des fonds jusqu'à 15 000 € maximum sur deux ans pour les Classes de Citoyenneté.

Quitus, à l'unanimité, est donné au Président au Trésorier. Prochaine Assemblée Générale : samedi 8 juin.

Vous pouvez lire le compte-rendu de la fête des anciens sur le site de l'Amicale

Inauguration des travaux de réfection

L'inauguration des travaux réalisés depuis quelques mois s'est déroulée à 15h30, le vendredi 26 Octobre.

Toutes les parties concernées étaient présentes :

- Zide, propriétaire des lieux (M. Forestier)
- EPIDE, locataire de la partie ouest (M. P-Y Marion de Procé)
- La Caisse des dépôts et Consignations (M. J-M Morisset)
- La délégation de la Fondation du Patrimoine (M. X. Gourdon)
- La commune de Combrée (M. Jean-Louis Roux, maire)
- L'Amicale (le Président et six membres)



La réunion préliminaire s'est déroulée en trois étapes :

1. Présentation de l'EPIDE par M. Cesbron-Lavau, puis M. P-Y Marion de Procé
2. Présentation des travaux et projets par M. Forestier (Zide)
 - Coût des travaux concernant le bâtiment Vigneron et la façade cour des moyens ainsi que le pignon correspondant
 - Occupation du bâti par l'EPIDE côté ouest
 - Prévisions pour les bâtiments Esnault partie est
 - Eventuellement un « lieu de formation et culturel » pour la partie centrale
3. Présentation d'hypothèses d'occupation communale par M. Roux
 - Salle St Augustin comme salle de théâtre
 - Salles de Sciences et RdC comme lieux pour les associations
 - Salles de sports en RdJardin comme ensemble sportif
 - Gymnase à partager avec l'EPIDE



Une visite des travaux réalisés a suivi : un coup d'œil sur la cour des moyens (bat. F), un tour sous les cloîtres jusqu'à l'entrée de la chapelle (les travaux de réfection auront un coût élevé) puis quelques regards à l'intérieur du bâtiment Vigneron principalement dédié à l'internat EPIDE. Aucun ancien élève ou ancien professeur n'a dû voir les murs en aussi bon état !



Au cours du pot de l'amitié final, la Fondation du Patrimoine a remis un chèque de 43 817,71 € à Zide et chacun de nos partenaires a dit un mot pour conclure : notre président de l'Amicale a ainsi été loué sur son activité déterminante comme « force de proposition ».



Les photos de classes à votre disposition

Ceux et celles qui sont passés au collège lors de son bicentenaire ont pu voir la « GRANDE FRESQUE » avec toutes les photos de classes disponibles, soit environ 40 000 visages d'élèves.

Cette banderole de 140 m de long (le tour des cloîtres) a été réalisée avec les documents des anciens et grâce aux archives départementales de Maine et Loire. Toutes ces photos ont été numérisées. Certaines sont sur le site de l'Amicale et téléchargeables en direct. Pour les autres, demandez (par courrier ou courriel) à Jean-Louis Boulangé (cours 1964 – coordonnées en dernière page) de vous les adresser par courriel ou sur un CD/DVD... et c'est gratuit. Notez que les archives de l'Amicale contiennent d'autres photos que celles des classes. Et bien évidemment l'Amicale recueille avec intérêt tout document de ce type (les originaux sont renvoyés dès qu'ils ont été scannés).

Merci de nous signaler tout changement d'adresse postale  et/ou électronique 

Conseil d'Administration du 26 janvier 2013

Etaient présents : Patrick Tesson ; Jean-Marie Drapeau ; Xavier Perrodeau ; Mireille Demeneix ; Marie-Jo Abline ; Didier Viel ; Jean- Louis Boulangé ; Jean Taufflieb ; Robert Gaeremynck ; Michel Martinot.

Etaient excusés : Maurice Augeul, Guy Bernier, Benoist Mary, Olivier Beauvais ; Patrick Danset ; Jean-François Rod ; Mickaël Gouin ; Isabelle Veuge Paumard ; Jean-Baptiste Nicolas ; Jean-François Ploteau.

Démissionnaires :

Etienne Charbonneau ; Laurence Delanoé.

Sans nouvelles :

Pierre Mortoire ; Loïc Dusseau ; Jean Tortiger.

Intervention du trésorier, Didier Viel.

- A ce jour 203 cotisants ancien(ne)s et ami(e)s, pour l'année 2012 - la majorité étant des cours antérieurs à 1975, pour un montant de 3 730 €.
- 78 dons ont été perçus pour cette année, pour un total de 3 884 €, supérieurs à ceux perçus en 2011, peut-être grâce aux reçus fiscaux accordés.
- Par ailleurs 55 livrets sur l'histoire de Combrée et 29 DVD du bicentenaire ont été vendus. Pour un total de 710 €. De plus, les produits financiers rapportent 1 648 €.
- L'excédent de 3 358 € en 2012 est supérieur à celui de 2011 (2 586 €)
- Dépenses principales : 2 000 € correspondant au don effectué pour la Fondation du Patrimoine afin de débloquent le premier versement à 2Ide (cf le Bulletin de Liaison N° 9) ; 810 € pour la fête des anciens et 1 785 € pour la dernière Lettre de Liaison. Toutes les autres charges se répartissent la somme total de 2 540 € (cf. le tableau compte de résultat). Comme prévu, 15 000 € sont affectés en dotation pour les Classes de Citoyenneté.
- La différence entre les fonds propres et la trésorerie comporte comme prévisions les frais d'inhumation du chanoine Pateau, le fonds du souvenir combréen et le solde de ce qui a été accordé pour les Classes de Citoyenneté.

Bilan de l'assemblée générale de juin 2012

Les trois partenaires de l'Amicale présents au déjeuner, à savoir, Monsieur Laurent Forestier, Directeur de 2Ide, Monsieur Marion de Procé, nouveau Directeur du centre IPIDE Combrée et Monsieur Jean Louis Roux, Maire de Combrée, ont exposé leurs projets d'avenir :

- construction d'une cuisine moderne pour 400 couverts
- continuer les travaux de restauration des murs (à confirmer)
- volonté ferme de la commune d'utiliser les espaces verts et un certain nombre de bâtiments à long terme.

Même si nous avons regretté un trop grand nombre d'absents, cette réunion fut productive et fort sympathique ... surtout dans sa partie repas !



Prévisions d'animations avec participation de l'amicale

En 2013

- Le cours 1973 envisage une réunion des anciens de ce cours à l'initiative de Patrick Danset et Olivier Beauvais
- Les cours 1983 et 1984 prévoient une réunion parisienne le samedi 29 juin à l'initiative de Jean-François Ploteau et Isabelle Paumard et quelques autres.
- Assemblée Générale de l'amicale et fête des anciens, le Samedi 8 juin à Combrée.

En 2014

- Le cours 1964 envisage une réunion des anciens de ce cours à l'initiative de Jean-Louis Boulangé pour les 50 ans, si possible au collège.

En 2015

- Le Grand Rendez-vous « Jeunes Combréens », en gestation, si possible dans l'enceinte du collège pour le 13 juin.

Deux projets en suspens

- un local pour l'amicale dans les murs du collège (projet lié aux rénovations des bâtiments)
- un lieu de mémoire où stocker les archives matérielles (dans l'idéal le premier étage de la chapelle, mais projet lié à la rénovation)

Projet en cours

Des contacts sont pris à l'heure actuelle pour créer un Club Mécènes sous l'égide de la Fondation du Patrimoine, où les entreprises seraient à même d'apporter des fonds et/ou des moyens humains aux travaux de rénovation. Un autre but à atteindre serait aussi d'aider à la création d'une école de formation des métiers de bouche, ce qui aurait l'intérêt d'occuper des locaux et de faciliter la restauration pour l'EPIDE sur place, voire des entreprises locales. Ce projet est pour le moment dans ses prémices, porté par notre ami Patrick Danset et quelques camarades de son cours 1973.

Quel avenir pour l'Amicale ?

A terme, l'Amicale cessera d'exister si elle n'est plus à même de soutenir des projets d'éducation pour notre ancien collège ou si il n'y plus assez de cotisants, donc « plus assez de sous ». Il restera à déterminer quel type de dissolution pourra être envisagée compte tenu de l'existence des archives et de divers biens matériels. Ce sujet n'est pas tabou au sein du CA.

Les Classes de Citoyenneté (nom déposé par Patrick Tesson)

Il s'agit :

1. de faire perdurer la vocation éducative de Combrée
2. de faire appliquer la loi sur le Service Civique

En effet, dans le « Parcours de Citoyenneté » qui, de par la loi, remplace le service militaire, il est fait mention de trois points essentiels et obligatoires pour tous les jeunes :

1. Formation civique dans les classes par l'Education Nationale
2. Recensement à la mairie
3. Participation à la journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Que propose « Les Classes de Citoyenneté » ?

D'inscrire la formation citoyenne des milliers de jeunes en service civique dans ce « Parcours de Citoyenneté » sans changer la loi, mais en l'appliquant concrètement :

- avec la réalisation de cinq centres en France (dont Combrée, bien sûr)
- sous la forme d'un stage de dix jours en internat où les volontaires pourraient recevoir cette formation et se rencontrer.

Il faut savoir que cette formation citoyenne est pratiquement inexistante à l'heure actuelle.

Bien sûr, les Classes de Citoyenneté ont pour finalité ultime d'être reprises par l'Etat, mais pour l'instant, l'Amicale accompagne ce projet pour en prouver la nécessité et la faisabilité. L'un de nos moyens est LA PETITION que nous comptons voir signée par un grand nombre.

Nous avons créé à cet effet un site spécifique « Agir pour les Classes de Citoyenneté » avec l'aide d'un professionnel

(Jérôme Devaux) ; vous pouvez le visiter et signer la pétition à l'adresse : <http://www.classesdecitoyennete.fr/>

Dans cette dynamique, le conseil d'administration sur proposition de son Président, décide de faire appel à Jérôme Devaux pour la réalisation d'un nouveau site Internet pour l'Amicale, afin de soulager Jean-François Ploteau qui a gracieusement animé depuis 11 ans le site « historique ». Reste à préciser avec ce professionnel les termes du contrat entre l'amicale et lui : contrat sur 3 ans avec suivi. Le site « Agir pour les Classes de Citoyenneté » serait inclus dans un nouveau site de l'Amicale de façon à ce qu'il se présente de la façon suivante :

1. Une page d'accueil
2. Combrée hier intégrant les documents présents sur le site « historique » actuel
3. Combrée aujourd'hui intégrant le site « Agir pour les Classes de Citoyenneté », le club entreprises mécènes et les lettres de liaison
4. Nos rencontres intégrant celles de 2013, 2014 et 2015
5. Soutenir l'amicale intégrant des formulaires de cotisation et de dons
6. Une page Contact et bien sûr un lien avec Facebook

En conclusion qui fait le consensus

Le CA rappelle que nous restons fermement accrochés à notre vieux collège, symbole des valeurs chrétiennes et républicaines qui ont été la base du socle de notre éducation, lorsque nous y vivions notre jeunesse. Notre dynamique est portée par le plaisir de nous retrouver entre anciens et amis de Combrée. En restant à leur place, comme simple catalyseur, l'Amicale et les membres qui l'animent, veulent aussi donner, aujourd'hui encore, à ce site que nous aimons, les moyens de faire vivre de nouveaux projets éducatifs. Telles sont les deux missions que nous nous fixons.

Le secrétaire de séance, Jean-Louis Boulangé

Chronique Brownie Flash



Ce dessin est vieux ...
c'est évident !
Il est la seconde page de couverture d'une première histoire de l'institution de Combrée

- 1 - En quelle année cet ouvrage fut-il publié à Angers ?
- 2 - Qui en était l'(illustre) auteur ?
- 3 - Et son titre ?



Envoyez vos réponses à JL Boulangé (coordonnées en dernière page) qui vous dira si vous « avez bon » !...

Invitation à la Fête des anciens et convocation à l'Assemblée Générale ordinaire le samedi 8 juin 2013 à Combrée

Gardons la tradition

Cette journée sera encore une fois marquée par le renouveau.

Nous pourrons être les témoins des premières et magnifiques restaurations de notre collège, bâtiment de la cour des moyens.

Nous débattons sur les perspectives à venir pour que ce potentiel immobilier puisse poursuivre sa mission éducative.

- 11 heures : Messe en l'église du bourg.
- 12 heures : Rendez-vous au collège.
- 13 heures : Repas à l'auberge de l'Ombrée à Bel Air de Combrée, 2 rue de Bretagne.
- Interventions de nos invités d'honneur.
- 15 heures : Assemblée Générale sur place :
- Ordre du Jour
 - Rapport moral du Président. Quitus.
 - Rapport financier du trésorier. Quitus.
 - Cours 1973 et sa rencontre du 12 avril.
 - Cours 1983/84 sa rencontre du 29 juin.
 - Le nouveau site de l'Amicale.
 - Temps fort en 2014 pour le cours 1964.
 - Le Grand rendez vous « Jeunes Combréens » le 13 juin 2015.
 - Mise sous protection et exposition des objets stockés dans la chapelle
 - Pourquoi et comment un Club « Entreprises Mécènes pour Combrée »
 - Des nouvelles du front des Classes de Citoyenneté.
 - Cooptation membres au CA.

La fête annuelle des anciens suivie de notre Assemblée Générale reste la colonne vertébrale de notre association. Il ne faut pas la décalcifier ! C'est une belle occasion de contact entre nous et de garder ou retrouver les liens forts qui nous ont unis. Cette nostalgie positive est source d'un plaisir profond et souvent une forte charge d'énergie.

En attendant d'avoir le plaisir de te retrouver pour cette belle journée, soit assuré(e) de toute mon amitié.

Patrick TESSON

Si tu ne peux pas te déplacer, exprime-toi par sur le site internet par exemple, et laisse un pouvoir en utilisant l'encart ci-joint.

Souvenirs

De nombreux objets sont actuellement stockés dans la chapelle. Guy Bernier (cours 68) a accepté une mission toute particulière : constituer autour de lui un groupe de travail qui aura en charge d'évaluer ce « stock », de le déplacer en un lieu, mieux adapté à la protection des objets. A terme, nous aimerions les exposer au public et reprendre ainsi cette magnifique idée de Michel Leroy d'avoir à Combrée un Lieu de mémoire.



Les cours suivants sont particulièrement attendus pour cette fête des anciens :
1943, 1953, 1963, 1973, 1983, 1993 et 2003

Renvoie dès maintenant ton inscription ! (fiche jointe)

Les bons comptes

COMPTE RÉSULTAT 2012 et BUDGET PRÉVISIONNEL 2013

DÉPENSES				RECETTES			
	2012	2011	Prévision 2013		2012	2011	Prévision 2013
Frais mission	943,75	545,90	500,00	Cotisations	3730,00	4465,00	3 500,00
Fournitures de Bureau	481,52	361,93	400,00	Dons	3884,00	2892,00	3 500,00
Affranchissement	845,51	447,96	1 000,00				
Frais C A	106,20	556,13	500,00				
Lettre de Liaison	1785,82	1458,58	2 000,00	Fête des Anciens	525,00	506,00	500,00
Fête des Anciens	810,00	781,00	800,00	D V D	435,00	475,00	300,00
D V D		3986,26		2 Siècles d'Histoire	275,00	225,00	200,00
Classes de citoyenneté	111,70		14 888,30				
Fondation du Patrimoine	2000,00						
Divers	24,00		100,00	Divers			
Total Charges	7108,50	8137,76	20 188,30	Total Produits	8849,00	8563,00	8 000,00
Charges financières	30,04	26,64	50,00	Produits financiers	1648,06	2187,98	1 500,00
Total Dépenses	7138,54	8164,40	20 238,30	Total Recettes	10497,06	10750,98	9 500,00
Excédent	3358,52	2586,58	30 319,70	Déficit			
				Réserves			41 058,00
Total	10497,06	10750,98	50 558,00	Total	10497,06	10750,98	50 558,00

BILAN au 31/12/2012

ACTIF	2012	2011	PASSIF	2012	2011
Immobilisations			Fonds Associatif		
Mobilier chapelle	20895,61	20895,61	Fonds propres	37700	35113,42
Fresque «nos 40000 visages»	7012,10	7012,10	Provisions pour charges	6250,00	6250,00
Total 1	27907,71	27907,71	Total 1	43950,00	41363,42
Produits à recevoir			Charges à payer		
Charges d'avances			Produits d'avances		
			Mémoire combréenne	35510,44	35510,44
Total 2			Total 2	35510,44	35510,44
Disponible					
SICAV – BNP	13898,00	13126,00			
Livret CNE	38161,55	35248,68			
C/C B N P	156,94	100,75			
C/C C A	600,00	600,00			
C/C La POSTE	673,84	1056,38			
PAYPAL	1420,92	1420,92	Résultat exercice	3358,52	2586,58
Total 3	54911,25	51552,73	Total 3	3358,52	2586,58
Total	82818,96	79460,44	Total	82818,96	79460,44

Rappel du nombre des cotisations

2007	2008	2009	2010	2011	2012
332	305	333	390	280	203

Renvoie dès maintenant ta cotisation 2013 ! (fiche jointe)

Le nouveau site de l'Amicale

Le site internet de l'Amicale voit un changement d'artisan : Jean-François Ploteau (cours 1984), notre webmaster depuis onze ans, passe le relais à un autre ancien, François de Montblanc (cours 1983) qui a accepté bénévolement de prendre la suite de cette charge en attendant l'intégration de ce site dans une nouvelle structure. Un professionnel - Jérôme Devaux - s'est mis au travail il y a quelques semaines pour élaborer le site « Agir pour les Classes de Citoyenneté ». Nous en avons profité pour lui demander une modernisation du site de l'Amicale dont voici les premiers éléments :

4 onglets :

- Accueil**
Page ci-contre
- Combrée hier**
Photos de classes
Anciens élèves
Site archives
- Combrée aujourd'hui**
Cette année 2013
Lettres de liaison
L'Epide
Classes Citoyenneté
Club Entreprises Mécènes
- Combrée demain**
RdV 2014
RdV 2015
Projets à long terme
- Contact**
pour échanger

Recherche dans le site

Les autres actualités

Inscription à la Lettre d'information pour être tenu au courant

Le dernier événement

Déroulant de photos

3 pôles photos
Historiques
Bâtiments
Les Anciens

Réseaux sociaux

Cotisations et dons

Notre site ici

Les archives

Vous remarquerez que chaque sujet s'accompagne d'un lien sous forme de **Lire la suite** ou **Accédez à la galerie** ou d'un lien de renvoi (souligné en bleu) vers le texte concerné.

ATTENTION – pour l'instant – certaines rubriques sont encore celles de l'ancien site
Donc une nouvelle page s'ouvre dans votre navigateur !

On trouve aussi dans l'onglet (en vert) « Combrée aujourd'hui », un lien vers le site [Agir pour les Classes de Citoyenneté](#) (voir page 13).

Vous pouvez recevoir régulièrement des nouvelles de notre Amicale par courriel en nous laissant vos coordonnées électroniques.

Vous aurez ainsi un accès direct à l'actualité de l'Amicale :

- Les anciens écrivent
- Les comptes rendus divers
- Les classes de citoyenneté

Vous avez un blog sur le Web ?
 Vous avez votre entreprise sur le Net ?
 Vous avez votre site personnel ?

Vous pouvez élargir votre audience en proposant de mettre un lien sur le site de votre Amicale.

Faites-nous signe, nous déciderons alors ensemble de la meilleure formule.

La parole à l'un de nos partenaires : la commune

Extraits du document de travail de la réunion du 24 octobre 2012 élaboré par le maire Jean-Louis Roux

Avertissement

Cette étude s'inscrit dans une démarche de réflexion globale autour d'un scénario d'aménagement « du site de l'ancien collège ». Elle n'a été ni débattue ni décidée et ne constitue donc pas un projet pour la commune de Combrée.

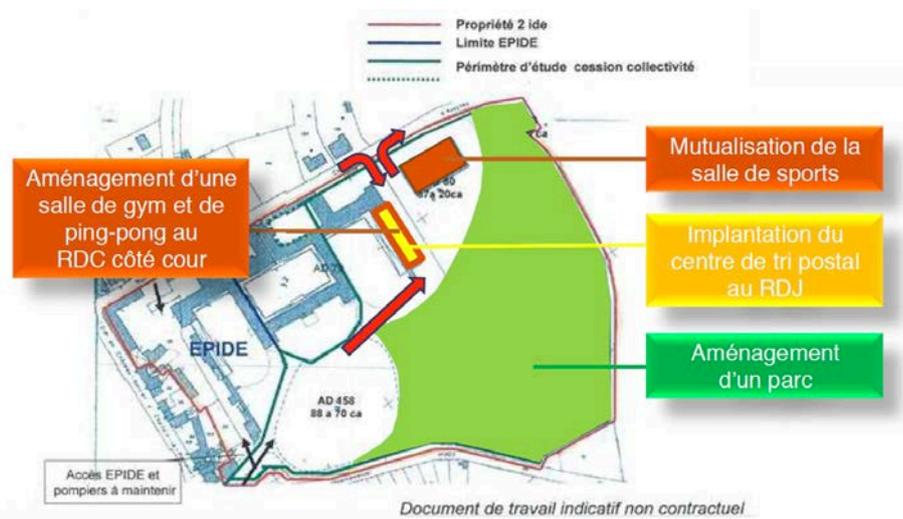
Prospective en trois étapes :

- A court terme : aménagements rapidement réalisables et répondant à des besoins immédiats.
- A moyen terme : aménagements nécessitant des investissements et des travaux importants.
- A long terme : aménagements d'ordre culturel.

À court terme

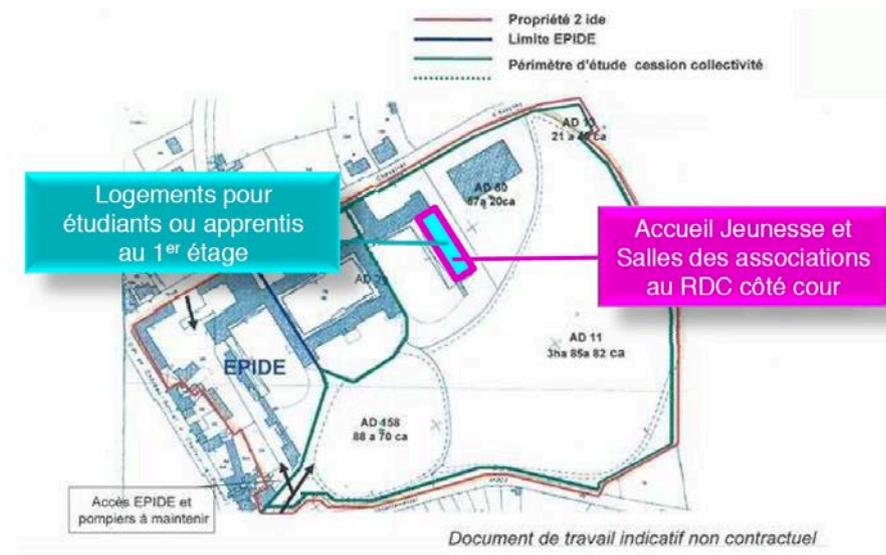
Quels besoins ?

- Salle sport, salle de gym et ping-pong
Salle de sport Bel-Air saturée
Accessibilité à d'autres sports pour les Combréens
- Centre de traitement du courrier et tri postal
Relogement de la partie courrier de Combrée centre
- Parc en complément du plan d'eau
Mutualisation du terrain de foot
- Accord avec l'Epide
Accès prioritaire aux sports
Maintien accès par le Sud



À moyen terme

- Structure d'accueil pour les jeunes
Regroupement et développement de l'existant
Augmentation de la démographie et tranche d'âge 0-14 ans la plus importante nécessitent d'anticiper.
- Salles des associations
Inexistant à ce jour
- Logements pour étudiants et apprentis
Aide aux entreprises locales
Aide pour les jeunes à disposer d'un logement (foyer des jeunes travailleurs ?)



Investissements à court terme (initial)

Mise en accessibilité (normes ERP)
Mise aux normes RT 2012
Réinstallation du chauffage (gaz)
Désamiantage si nécessaire

Création d'une voie d'accès solide
Remise en état et adaptation des parkings
Mise en conformité clôtures et fermetures
Aménagement des abords et espaces verts

Création de vestiaires
Mise aux normes des terrains de sports
Equipements liés à l'usage de chaque salle

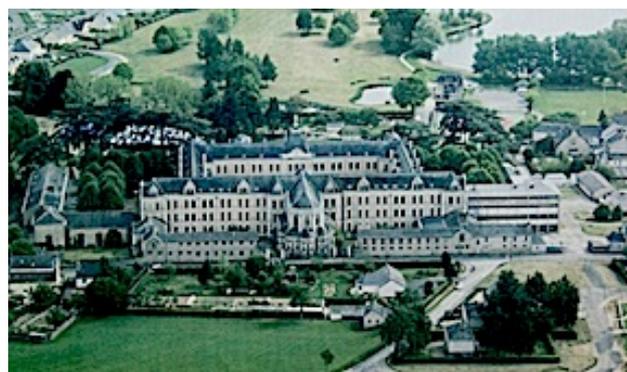
Coûts de fonctionnement

Entretien des locaux, frais de chauffage, d'électricité et des fluides, entretien des espaces verts et du terrain de football, frais d'assurances et de contrôles des biens ouverts au public, frais de gestion et de personnel

À long terme

Salle de spectacle

- Favoriser l'accès à la culture
- Au bénéfice de l'ensemble de la Communauté de communes
- Pas de salle publique de cette taille sur le territoire



La parole à l'un de nos partenaires : 2ide

Centre Défense Deuxième Chance Combrée * Réunion Partenaires du 26 octobre 2012

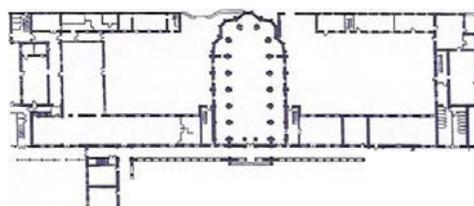
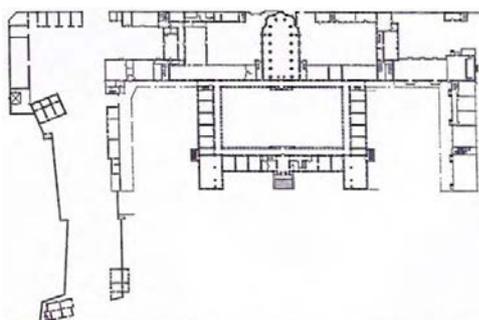
PRÉSENTATION DU SITE DE COMBRÉE

En 2006, l'EPIDE a demandé à sa filiale immobilière 2 Ide d'acquérir l'ancienne Institution Libre de Combrée pour y implanter un centre défense deuxième chance. Construit au 19ème siècle l'ensemble a pendant plus de 100 ans été un établissement privé d'enseignement accueillant des jeunes en internat jusqu'à la terminale. Il occupe une emprise de l'ordre de 8 ha pour environ 15 000 m² construits. D'inspiration néo-gothique, et construits en pierre de tuffeau, les bâtiments ont subi l'usure du temps.

L'importante masse du collège domine le bourg



Les bâtiments s'articulent autour de cours dont la principale forme un cloître accueillant une chapelle



Façade principale



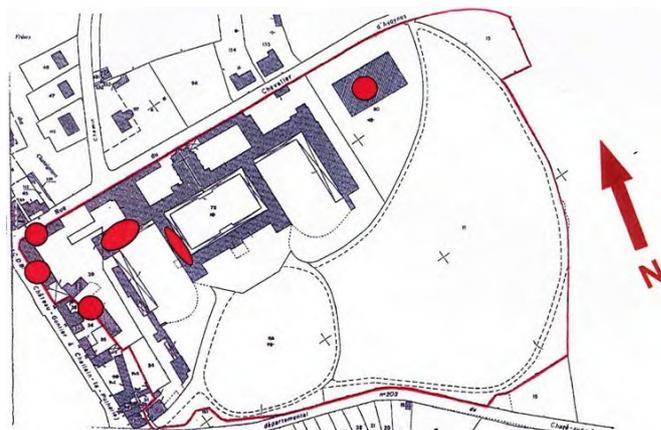
La chapelle



IMPLANTATION DE L'EPIDE

L'EPIDE est principalement implanté dans la partie ouest du site et accueille 75 volontaires.

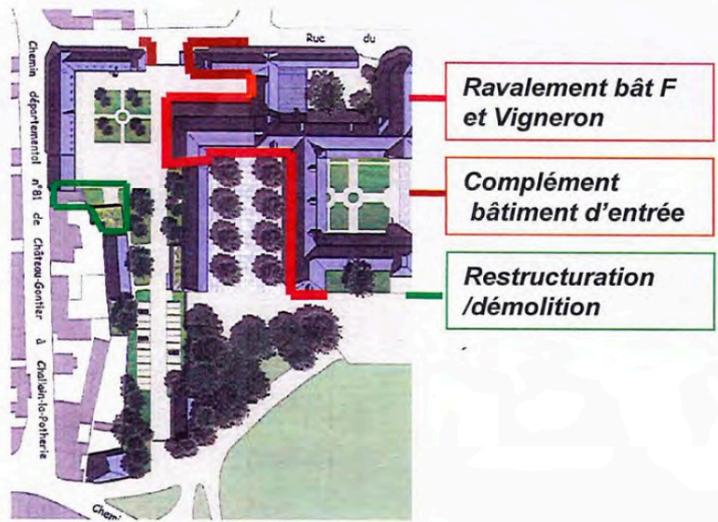
Il utilise également le gymnase situé à l'est.



TRAVAUX RÉALISÉS

Entre 2007 et 2009, le bâtiment Vigneron destiné à l'hébergement a été entièrement restructuré et les bâtiments ouest ont été réaménagés.

En 2012, les travaux ont été poursuivis avec le ravalement des façades des bâtiments occupés par l'EPIDE et la sécurisation de certains espaces (démolitions, neutralisation d'espaces) pour un montant total de 700 000 € TTC, avec une participation de la Fondation du Patrimoine dans le cadre de la souscription lancée en 2010. Pour 2013, il est prévu de poursuivre les travaux de sécurisation permettant de maintenir hors d'eau les bâtiments vacants dans l'attente d'un nouvel usage.



Environ 10.000 m² restent vacants.

SCHEMA DES VOCATIONS

La réflexion menée en concertation avec l'EPIDE et la commune de Combrée, en liaison avec l'Amicale des anciens conduit à privilégier à terme trois orientations :

- À l'ouest : maintien de l'EPIDE,
- À l'est : équipements, logements et services à la population avec la commune,
- Au centre : création d'un pôle formation culture/insertion à l'initiative d'autres partenaires.



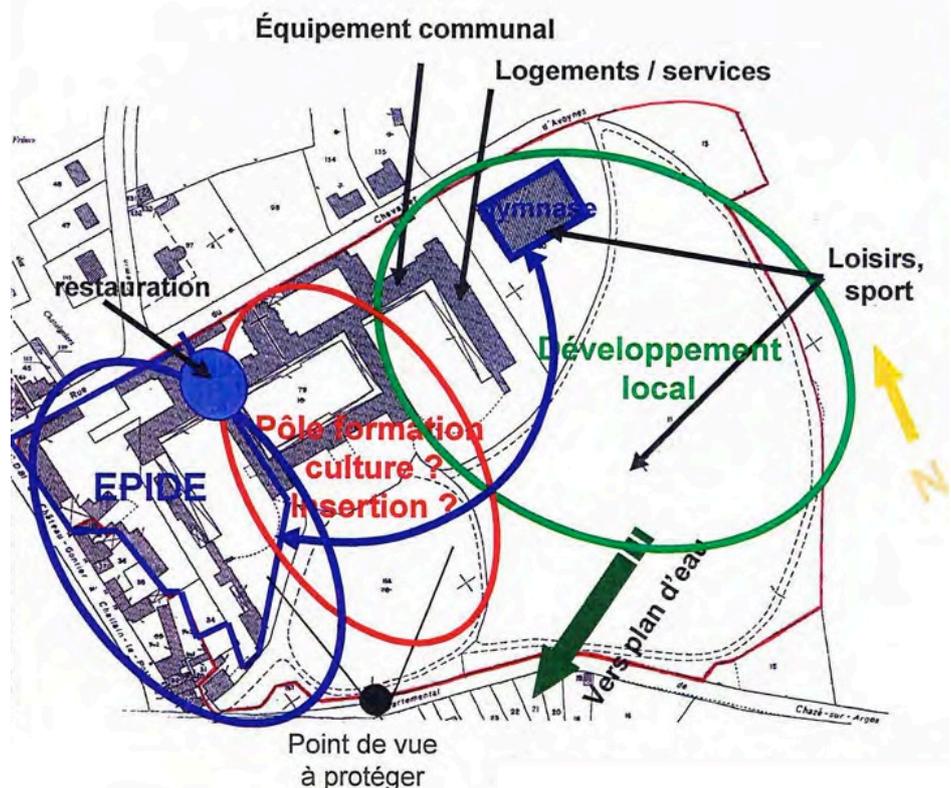
Ouverture sur la rue du chevalier d'Avoynes

(illustrations indicatives non contractuelles, cabinet BM architecture)



Manifestation culturelle dans l'église

Mise en valeur du grand préau



Le nouveau site des Classes de Citoyenneté

<http://www.classesdecitoyennete.fr/>

Il est maintenant opérationnel.

Riche de très nombreuses informations, vous pourrez suivre en direct notre campagne d'action.

De votre côté, signez et faites signer la pétition !

Parmi les informations récentes... (extrait)

A l'Assemblée Nationale avec le Député Bernard Lesterlin



Ce jeudi 24 janvier 2013, notre délégation « Agir pour les Classes de Citoyenneté » a été reçue par le Député Bernard Lesterlin.

Faut-il le rappeler, celui-ci est membre du Comité Stratégique de l'Agence du Service Civique et co-rédacteur de l'excellent Rapport d'Information réalisé en novembre 2011, par la Commissions des Affaires Culturelles et de l'Education, sur la mise en application de la loi relative au Service Civique.

Bernard Lesterlin est un peu, comme il se définit lui-même, le « gardien du temple » du Service Civique. C'est à ce titre que nous voulions le rencontrer.

Notre chaleureux et productif échange d'une heure et demie s'est poursuivi ensuite en soirée à la mairie du 8^{ème} arrondissement, lors de sa conférence sur le Service Civique organisée par le « Club Raspail » et sa Présidente Madame Annie Crépin.

La suite de ce compte-rendu sur le site.



Le site web présente une interface avec un menu de navigation en haut (Accueil, Qui s'implique ?, Dossier, Personnalités consultées, Rencontres, Concrétisation, Contact). Le contenu principal est divisé en plusieurs sections :

- Question aux responsables des organismes d'accueil des volontaires du Service Civique** : « Comment aujourd'hui, vos 30 000 jeunes volontaires peuvent-ils se sentir concernés par une formation citoyenne ? »
- Le Saviez-vous ?** : Texte sur le Service National et le Service Civique, mentionnant que les dizaines de milliers de jeunes volontaires ne remplissent pas aujourd'hui toute leur mission.
- L'édito le 03 mars 2013** : Article intitulé « Y a-t-il encore une place pour le Service Civique dans la politique pour la jeunesse ? ».
- Jeu 24 janvier 2013** : Article intitulé « A l'Assemblée Nationale avec le Député Bernard Lesterlin ».
- La Pétition** : Article intitulé « Agir pour la création de Classes de Citoyenneté ».

En bas de page, il y a une section « Articles Archivés » et « Les derniers articles », ainsi qu'un formulaire de contact avec des champs pour le prénom, le nom et l'email, et des boutons « Rechercher », « Valider », « S'abonner » et « Se désabonner ».

Le site Agir pour les Classes de Citoyenneté compte sept rubriques:

- « Accueil » : présentation et objet du site
- « Qui s'implique ? » : les réactions, les soutiens, l'équipe d'animation, les associations, les contributions
- « Dossier » : copie actualisée du dossier transmis aux décideurs politiques
- « Personnalités consultées » : gouvernement, corps d'état, assemblées, etc...
- « Rencontres » : déjà réalisées et prévues
- « Concrétisation » : conditions, programme, enquêtes, formation, faire un don
- « Contact » : pour s'investir, donner son avis, participer.

Nouvelles de nos anciens

Hervé Gauthier (cours 1968)

Salut !

Oui je suis rentré de TUNISIE en juillet 2010, et j'ai "raccroché " le chrono, et le sifflet ! Je travaille pour le syndicat des entraîneurs : UNECATEF que je représente dans différentes commissions de la FFF et de la LFP (bénévolement !) et je reste donc en contact avec le foot ; je suis allé lundi dernier à LAVAL, j'avais une réunion d'information avec les Entraîneurs ; je visite tous les clubs pros de l'ouest ; non, je ne vais pas au match à LAVAL et je n'ai pas vu un match de L 2 ; quand je suis à PARIS , je vais au PSG et au PFC et au RED STAR et à Créteil et aussi à Beauvais et Rouen ; je suis allé en Thaïlande et au Vietnam car j'ai un copain avocat qui est agent de joueurs dans cette région ; je suis allé voir des matchs là-bas ; je pars à la fin du mois de février à Mascate chez P. LE GUEN et Y. COLLEU avec lesquels je suis ami, et je vais voir Oman - Thaïlande qui est qualificatif pour le 2e tour Asie éliminatoires coupe du monde ; j'aimerais encore travailler un peu, mais pas comme coach principal, et surtout pas en France !!! Fini ! Bonne Année .

Robert Gaeremynck du cours mythique 45, toujours aussi actif !

Je pense que les deux termes FIDELITE - CONVIVIALITE - auront été notre ligne de conduite, une fois la Retraite arrivée. A l'initiative de René Taillée puis de Victor Richard, nous nous sommes rencontrés et reçus pendant 25 années, en Périgord en juin, de Bretagne en Anjou, de Rocamadour au Cap Fréhel, de Carnac à Combrée et le Lion d'Angers ...

Nous sommes encore huit couples à communiquer régulièrement sans oublier nos quatre ecclésiastiques, Jean Tortiger (Mgr) Dominique Huglo, Benoit Legrand et Michel Lemonier. Dernièrement, lorsque Madg Loire-Mary ayant chuté douloureusement dans un escalier fut hospitalisée à Guérande, nous avons tenu à la soutenir par de nombreux et sympathiques coups de téléphone. A la fin mars, elle pourra rentrer chez elle.

Puis mon fils, Jean, s'étant vu confier une mission très importante auprès de Science Po, relatée dans la grande presse, j'ai à mon tour reçu courriers et coups de téléphone pour s'associer à notre joie qui n'était pas de notre fait.

Enfin, vous confirmerai-je que le dimanche 24 février, alors que nous étions de 10h à 11h à la messe paroissiale, notre maison a été ... visitée et saccagée. Derrière notre maison s'étend la propriété des Servantes des Pauvres qui suit les règles de Solesmes. A quelques mètres de chez nous s'élève le Saint Sépulcre, une des trois représentations au monde et nos visiteurs qui sont passés aux pieds, n'ont pas été dissuadés de leur...exploit par ce voisinage. Devons nous encore aller à la messe le dimanche ? Soyez rassurés, nous y sommes retournés.

PS : Plusieurs couples du cours, éparpillés en France ne nous font plus signe.

Martial Vaslin (cours 1964)

Pour la deuxième partie de ton message, je te réponds que la retraite ne se passe pas bien du tout

Marithé est gravement malade depuis Mai 2011 (ma retraite fin Juin 2011) et après 4 lignes de chimiothérapies pour un cancer glandulaire polymétastasé elle est en soins palliatifs à la maison. Il y a presque 2 mois elle a présenté brutalement des signes neurologiques, liés à de multiples méta cérébrales. Après quelques jours en neuro. à Cholet et en soins palliatifs dans notre hôpital local de Beaupréau, elle est de retour au domicile. Avec l'aide d'un SSIAD et d'une aide ménagère, nous vivons au jour le jour de façon intense cette épreuve. Et donc , j'essaie de ne pas être débordé en laissant de côté quelques activités annexes. Par contre, j'ai vidé "le disque dur médical" dès cette retraite et de soignant je suis devenu aide-soignant.

Jean-Yves Denis (cours 1963)

Je suis très heureux d'avoir pu prendre des nouvelles des anciens camarades de Combrée des cours 1963 et 1964 avec qui j'ai passé 5 années, de la 9ème à la 5ème.

En retraite de l'éducation nationale depuis 2005, je suis toujours domicilié à Riantec, près de Lorient, dans le Morbihan. Comme tous les retraités je suis fort occupé, notamment par mon investissement dans une association. Sinon mes premières années de retraite ont été marquées par deux pèlerinages à St Jacques de Compostelle, l'un en 2006 du Puy en Velay à Santiago et l'autre en 2010 de St Jean de Luz à Santiago, puis continuation jusqu'à Muxia et Fisterra, deux expériences inoubliables.

Je te félicite pour ton investissement dans l'Amicale. Si cela est possible j'essaierai de faire partie de la prochaine rencontre que tu programmes. Je t'adresse deux photos de classe conservées dans mes archives, la photo de la classe de 6ème (1957/1958) et celle de la classe de 5ème (1958/59).

Bonne réception et bon continuation. Cordialement.

Jean-François Rod (cours 1964)

« Pertes pour Amazon, mais le titre bondit vers son sommet » .Le distributeur en ligne a accusé une perte l'an dernier et ses ventes ont progressé moins qu'espéré, mais son action s'est quand même envolée mardi soir. Le groupe américain a accusé une perte nette de 39 millions de \$ l'année dernier.

Cette information parue hier sur Le [Monde.fr](http://monde.fr) me conduit à vous demander l'amitié de trois minutes d'attention.

Amazon se soucie peu de faire des bénéfices aujourd'hui dans l'économie réelle, car ses actionnaires font fortune dans l'économie financière, les boursiers valorisant sa conquête de parts de marché qui l'ont conduit à une domination écrasante aux USA, à une position dominante en Europe et bientôt à une situation de quasi-monopole pour la distribution de toutes les oeuvres culturelles. Ce faisant, il détruit l'économie réelle du livre : par exemple, vendre sans faire payer les frais de port un livre de 18 euros (marge brute 6 euros) revient à travailler à perte dans l'économie "réelle" qui, elle, ne compense pas ses pertes d'exploitation en Bourse. Le consommateur qui ne voit que son avantage immédiat ne réalise pas qu'il condamne les acteurs "normaux" à disparaître.

La règle du jeu conduit les petits et moyens éditeurs à devoir accepter les conditions commerciales que souhaite Amazon quelles qu'elles soient (remise, dépôt, délais de paiement etc..) Et le rapport de force ne va pas s'arrangerC'est un cercle vicieux : le réseau fragilisé des librairies tend à se concentrer sur une offre standardisée et tient de moins en moins en rayon les fonds des éditeurs, si bien qu'on ne peut trouver ces fonds que sur internet, c'est-à-dire pour beaucoup sur ...Amazon, car La Procure par exemple n'a pas autant de moyens de faire savoir qu'elle peut rendre ce service et elle fait payer les frais de port jusqu'à 44 euros. Puisqu'internet vend les fonds, les éditeurs se réjouissent et on comprend qu'ils répugnent à se fâcher avec Amazon qui est d'ores et déjà aujourd'hui en France leur premier client ! Pourvu qu'il ne devienne pas le seul ou presque ! Gare alors aux contraintes de "référencement" : "nous ne pouvons pas commercialiser cet ouvrage qui ne correspond pas à nos standards et qui de toute manière n'a que très peu d'espérance de vente", pas besoin de faire un dessin sur le médiatiquement et le culturellement correct.

Ce qui peut paraître rageant est qu'Amazon offre un service excellent, très performant et intelligent !! On ne peut pas le lui reprocher, on doit au contraire l'en féliciter. Et les sites des "vrais" libraires ne peuvent pas laisser l'excellence à Amazon. La disproportion de moyens n'est pas une excuse. Aux libraires de faire jouer leurs atouts : accueil, compétence, service, spécialisation, convivialité etc. La Procure ne cesse en tout cas d'améliorer son site, allez-voir laprocore.com, inscrivez-vous pour recevoir la newsletter, vous verrez, il n'y a pas à rougir, l'offre est vraiment professionnelle.

La compétition risque d'être jouée d'avance si les lecteurs ne réfléchissent pas suffisamment aux enjeux de cette bataille vitale. Beaucoup des clients de La Procure, heureusement, nous félicitent de "résister" en restant une librairie de fonds et de libraires, en affichant nos convictions et notre ligne propre, la rencontre de la culture et du christianisme. Ils se réjouissent d'y trouver des livres qu'on ne trouve nulle part ailleurs (et dont certains peut-être ne seraient même pas publiés si des librairies comme La Procure n'existaient plus pour les faire connaître et pour les vendre) et des libraires qui sont capables de parler avec passion du contenu de ces livres. Mais pensent-ils suffisamment aux conditions concrètes qui permettent à un tel service de perdurer ? Les libraires de qualité ne veulent pas de subventions, c'est leur responsabilité d'équilibrer leurs comptes, mais pour cela ils ont absolument besoin que leurs clients soient cohérents et fassent tous leurs achats chez eux. Ils ont même besoin que leurs clients soient leurs meilleurs "recruteurs" de nouveaux clients !

Il n'y a pas de problème de prix. Grâce à la loi, le prix des livres en France est fixé par l'éditeur et il s'impose à tous les libraires et revendeurs (avec une marge de manœuvre de 5%) y compris à Amazon. Le prix est le même partout, c'est la loi.

En bref : **Il est irresponsable d'acheter le moindre livre en français sur Amazon !**

**Renvoie dès maintenant
ton inscription à la fête des anciens du 8 juin
et ta cotisation 2013
(fiche jointe)**

L'assemblée générale se tiendra le samedi 18 juin à Bel-Air de Combrée



Présidents d'Honneur

Mgr Emmanuel Delmas, évêque d'Angers
Mgr René Séjourné (c.1949)
Chanoine Antoine Pateau-(c.1929)
Mgr Jean Tortiger (c.1944)

Président

Patrick Tesson (c.1972) – 1, avenue Jeanne d'Arc –
49570 Montjean-sur-Loire Tel. : 02.53.61.10.38 –
06.09.54.68.83

patrick.tesson.1@cegetel.net

Vice-président :

Guy Bernier (c.1968) - 31, avenue Joël-Le-Theule
72300 Sablé-sur-Sarthe Tel. 02.43.92.62.59

guybernier@sfr.fr

Trésorier :

Didier Viel (c.1966) – 57, rue Adrien Recouvreur – 49000
Angers – Tel. : 02.41.34.27.29 – 06.88.49.25.45

a.marzin2@aliceadsl.fr

Responsable site internet :

François de Montblanc (c.1983) – Riforan
83570 Entrecasteaux – Tel. : 09.52.52.95.68

francois.m@ifminformatique.com

Président honoraire :

Xavier Perrodeau (c.1980) – Logis des Augustins
49170 Savennières Tel. 02.41.39.58.54

xavier.perrodeau@libertysurf.fr



Sur le site de l'Amicale, tu peux payer ta cotisation,
t'inscrire à la lettre d'information, acheter le DVD du
bicentenaire et le fascicule sur l'histoire du collège,
et, bien sûr, nous contacter !



Les autres membres actifs

Michel Martinot (c.1953) – 19, rue Diderot
49100 Angers – Tel. : 02.41.86.07.16

martinot.michel@wanadoo.fr

Abbé Maurice Augeul (c.1958) – 3, rue Augénie-Mansion
49000 Angers. Tél. : 02.41.48.23.51

maugeul@diocese49.org

Olivier Beauvais (c.1973) - 1, résidence Champ des Oi-
seaux—78160 Marly-le-Roi - Tel. : 01.39.16.27.30

olivier.beauvais@free.fr

Jean-Louis Boulange (c.1964) - 21, avenue de Chambord
44470 Carquefou - Tel : 02 40 93 75 09

jeanlouis.boulange@free.fr

Patrick Danset (c.1973) - 6 clos de Cernay - 78870 Bailly
Tel .dom : 01.30.80.01.00

patrick.danset@corp.tps.fr

Benoist Mary (c.1975) - 8, rue Daillère – 49000
Angers – Tel. : 02.41.86.77.58 – 06.80.98.00.35

b-mary@orange.fr

Pierre Mortoire (c.1970) - 74, rue de l'Eglise -49400 Chacé
Tel : 02 41 51 22 09

pierre.mortoire@club-internet.fr

Mireille Demeinex (c. prof.) - 26, rue Georges-Menan -
49500 Sainte-Gemmes-d'Andigné —Tel. 02.41.92.19.96

Jean.demeneix@wanadoo.fr

Jean-Marie Drapeau (c.1952) - Résidence Le Saint Clair
42, rue de la Croix Sourdeau - 44230 Saint-Sébastien
sur-Loire Tel. : 02.40.05.80.13

jean-marie.drapeau@free.fr

Loïc Dusseau (c. 1984) 6, rue Meissonier 75017 Paris
Tél. : 01 42 52 40 88

l.dusseau@dusseau.fr

Mickaël Gouin (c. 2004) 40, rue Pocquet de Livonnières
49000 Angers Tél. : 06.79.70.14.43

gouin-mickael@hotmail.fr

Jean-François Rod (c.1964) – 29, rue de la Sourdière
75001 Paris – Tel. : 01.42.60.36.28

jfrod@laprocedure.com

Jean Taufflieb (c.1948) – 60, rue du Coudray
44000 Nantes – Tel. : 02.40.74.54.13

jean.taufflieb@wanadoo.fr

Marie Jo Abline (CC 1962) Le Pâtis 49520 Combrée – Tél. : 02
41 94 23 87

mariejoabline@yahoo.fr

Robert Gaeremynck (c.1945) – 7, rue Costes et Bellonte
49000 Angers – Tel. : 02.41.66.43.85



La Lettre de Liaison de l'Association Amicale des Anciens Élèves de Combrée
Directeur de la Publication : Patrick Tesson, Siège social et toute correspondance :
1, avenue Jeanne-d'Arc - 49570 Montjean-sur-Loire - ISSN 1956-7464